

SANTÉ ET CADRE DE VIE : PRIORITÉ AUX CARRIÉROIS

Santé et cadre de vie ont dominé les échanges de cette huitième réunion de proximité.

Préoccupés par l'éventualité d'une nouvelle autoroute qui traverserait leur commune, quelque cinq cents Carriérois, réunis dans la salle Louis-Armand, sont venus s'informer, témoigner et argumenter en faveur du maintien de leur cadre de vie.

Daniel Schalck, maire de Carrières-sous-Poissy, s'est rangé derrière la position de la Communauté des deux Rives favorable « au tracé qui passe dans le fuseau sud-est et évite au maximum les zones urbanisées ».

Christiane Paravy, présidente du COPRA local, a réaffirmé son opposition à tout tracé passant en

zone urbanisée et a obtenu du maître d'ouvrage que des mesures de bruit supplémentaires soient effectuées sur la commune. **Emmanuel Lamy**, maire de St Germain-en-Laye et **Patrick Meunier**, membre du Comité Profile sont venus défendre le tracé « rouge », fortement attaqué ce soir là. Nombre de Carriérois ont exprimé, de façon souvent très personnelle, leur attachement au respect de leur cadre de vie. La salle a commencé à se vider doucement vers 23h et la séance fut levée aux alentours d'une heure du matin par le président de la Commission.

LA POSITION MUNICIPALE :

FAVORABLE À « UN TRACE DANS LE FUSEAU SUD-EST »

Daniel Schalck a introduit ses propos au nom de l'intérêt général, stigmatisant « la situation préjudiciable pour tous du « non-bouclage de l'A104 » ». Après avoir souligné la nécessité vitale à ses yeux de réaliser cette liaison nord-sud de la Francilienne au même titre, que la construction du pont entre Carrières et Achères, a invité tous les acteurs du dossier, s'agissant du choix d'un tracé, à mener une « réflexion objective et réaliste ». En rappelant que la seule chance pour Carrières de retrouver son unité humaine et géographique serait qu'une décision claire et rapide tranche enfin la question de cette autoroute.

EN BREF, QUELQUES POSITIONS

Pierre Cardo, maire de Chanteloup-les-Vignes : « La réalisation de la Francilienne est urgente, mais elle doit s'effectuer dans le plus grand respect des populations ».

Hugues Ribault, maire d'Andrésy, adhérent à

l'intercommunalité:

précise que « la base de sa proposition est le tracé bleu » sous réserve d'améliorations à apporter grâce à des études complémentaires.

Carlos da Fonte, nouvellement propriétaire à

Carrières : « Moi, j'en prends pour 20 ans », a-t-il dit très ému, en expliquant de pas avoir été informé du projet autoroutier lors des visites préalables en mairie.



Photo: Alain Pérus / L'OEIL DU DIAPH

Plus de 500 personnes à la réunion de proximité du jeudi 12 avril à Carrières-sous-Poissy

Christiane Paravy, présidente COPRA local, conteste la significativité des mesures sonores considérées comme représentatives dans le dossier du maître d'ouvrage de la situation existante car « le choix des points de mesures de bruit ne sont pas anodins » et ceux retenus sont tous à proximité de la RD190 « l'axe routier le plus fréquenté de la commune ».

Eric Debarle s'est engagé à compléter son analyse en ajoutant d'autres points de mesures à définir d'un commun accord. Il a précisé que dans ses études, « la Francilienne a été dessinée pour ne pas dépasser les 60 décibels ».

Emmanuel Lamy, maire de Saint-Germain-en-Laye considère que « ne rien faire serait certainement la pire des choses et cet axe structurant est indispensable au développement économique ». Pour des raisons d'efficacité, de coûts et de délais, et se référant à la délibération du Conseil municipal de Saint-Germain-en-Laye, il se prononce en faveur du tracé rouge, sans préjuger les différentes améliorations qui mériteraient de lui être apportées.

Contact presse:

Isabelle RIVIERE
t: 01 34 24 32 44
p: 06 82 74 13 51
m: iriviere@lnr-rp.com

LNR Associés - 2229, route des Crêtes - 06560 Sophia Antipolis
t: 04 93 65 32 26
f: 04 93 95 82 16
w: <http://www.debatpublic-francilienne.org>